

Sentence Vie
Un film de Marie Cadieux

Michel Langlois

Numéro 119, été 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/41446ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

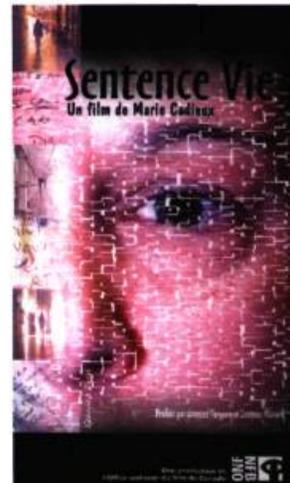
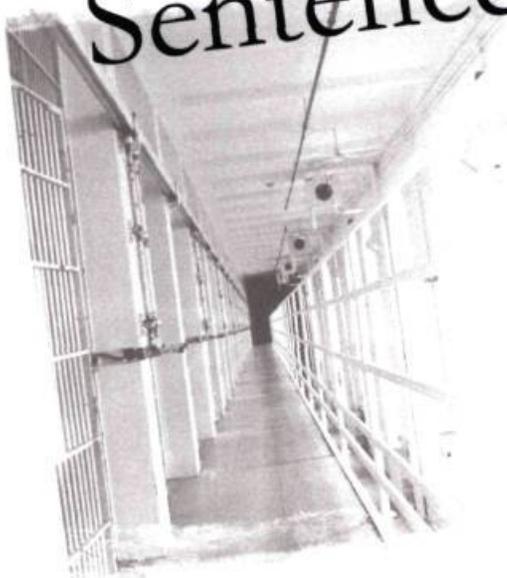
Citer ce compte rendu

Langlois, M. (2003). Compte rendu de [*Sentence Vie* : un film de Marie Cadieux]. *Liaison*, (119), 36–36.

Sentence Vie :

Un film de Marie Cadieux

Michel Langlois



IL EST VRAI QUE NOUS SOMMES TOUS « CONDAMNÉS à vivre », comme le suggère le titre du film de Marie Cadieux, *Sentence Vie*, – condamnés à la vie qui est la nôtre, avec une marge de manœuvre souvent très limitée.

Que nous aimions la vie ou qu'elle nous pèse, que nous ayons eu une enfance heureuse ou que nous ayons grandi au sein d'une famille dysfonctionnelle, que l'avenir nous sourie ou que nous vivions le même jour gris répété à l'infini, que nous nous projetions dans nos enfants ou que nous refusions l'idée même d'une descendance, que nous soyons doué pour la parole ou que nous restions emmuré dans notre propre silence, que nous accumulions les succès ou que tout ce que nous touchons prenne la couleur de l'échec, il n'en reste pas moins que, tous, nous sommes à bord du même navire, celui de l'existence, et qu'il faudra bien, à bord de ce navire, vaille que vaille, se rendre au bout de nos jours.

Insidieusement, sans rien réclamer, sans rien proclamer, *Sentence Vie* nous ramène à cette réalité. Le personnage de Diane Charron nous apparaît peut-être d'abord comme un extra-terrestre : qu'avons-nous à voir avec cette déviance, cette marginalité, cette aliénation ? Diane Charron n'a-t-elle pas tué ? Ne doit-elle pas en payer le prix ? C'est triste, c'est affreux, c'est même un peu sordide, mais en quoi cela nous concerne-t-il ?

C'est là justement qu'intervient la force du film. Cette force ne résiste pas dans la forme ; la cinéaste n'essaie pas de réinventer le genre. Toute la force du film est dans sa capacité de ne jamais

regarder Diane Charron avec condescendance. Nous sommes à égalité avec elle et nous finissons par voir et par admettre qu'il y a une Diane Charron en chacun de nous. Oui, dans sa jeunesse elle a poignardé un inconnu ; oui, elle purge une sentence d'emprisonnement à vie ; oui, il y a déjà plus de 21 ans qu'elle est détenue ; oui, il lui arrive de traverser des crises d'angoisse et de culpabilité au cours desquelles elle s'automutile, passant alors de la cellule carcérale à la cellule psychiatrique. Pourtant, pourtant... elle demeure à quelques pas à peine de nous, de l'autre côté de la barrière de l'interdit ; elle n'est pas un monstre, elle a juste un jour poussé un peu plus loin l'ordinaire de nos dérapages ; elle a juste succombé à une pulsion de violence, au bout des violences qu'elle avait elle-même subies. Elle demeure prisonnière de son passé, comme il nous arrive de rester prisonniers – parfois à vie – de nos culpabilités, de nos peurs, de nos démons inconscients.

Au bout du compte, Diane Charron nous donne une leçon de dignité par le biais de ce film : elle ne réclame rien pour elle ; elle n'essaie pas de rejeter le poids de sa faute sur quiconque ; son drame, c'est de ne plus arriver à se pardonner d'avoir un jour pris la vie d'un autre.

Une personne à rencontrer, un miroir dans lequel se regarder, un film à voir... ●

D'abord co-scénariste avec Léa Pool et Jacques Leduc, Michel Langlois réalise son premier film en 1988, ce qui marque le début de sa carrière de réalisateur (*Lettre à mon père*, 1991 ; *Cap Tourmente*, 1994). À partir de 1996, il se consacre au rôle de directeur pédagogique et artistique à l'Institut national de l'image et du son (INIS) de Montréal. En décembre 2002, la sortie de son film *Le fil cassé* marque son retour au cinéma.

